

DELIBERATION N° 2001/09-04 - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL - PROGRAMMATION DE TRAVAUX 2002.

Monsieur KIELISZEK, rapporteur, indique à l'Assemblée que, dans le cadre de la programmation annuelle des travaux de voirie, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle est susceptible d'apporter son concours financier pour la programmation 2002.

Ces travaux concernent :

- rue Frédéric Mistral	190 000 F TTC (28 965,31 euros)
- impasses Paul Eluard et Colette	547 000 F TTC (83 389,61 euros)
- rue Jacques Cartier et impasses Champlain, d'Urville, Bernier, Bougainville	765 000 F TTC (116 623,50 euros)
- Grande Rue, rue du Mont et Joseph Prétot	1 000 000 F TTC (152 449,02 euros)
- rue des Blanches Vignes	600 000 F TTC (91 469,41 euros)
- enfouissement des réseaux	1 200 000 F TTC (182 938,82 euros)
- signalisation	50 000 F TTC (7 622,45 euros)

TOTAL	4 352 000 F TTC (663 458,12 euros)

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- de solliciter du Conseil Général une subvention se rapportant aux travaux cités ci-dessus,
- de solliciter du Conseil Général le transfert à la Communauté Urbaine du Grand Nancy des subventions se rapportant aux opérations de voiries secondaires réalisées par la Communauté Urbaine.
- d'inscrire la recette au prochain budget primitif.